COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

de la séance du

LUNDI 12 AVRIL 2021

à 18 h 30

au Centre des Congrès d'Epinal

(7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Lundi 12 avril 2021 à 18 h 30 Centre des Congrès d'Epinal - 7, avenue de Saint-Dié - 88000 ÉPINAL

Affichage - article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil vingt-et-un le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, se sont réunis au Centre des Congrès d'Épinal, 7, avenue de Saint-Dié, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du six avril deux mil vingt-et-un, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présent(s): Mesdames et Messieurs Mesdames et Messieurs M. Heinrich, R. Alémani, V. Marcot, Y. Villemin, P. Boeuf, C. Haxaire, P. Hauller, F. Dulot, S. Poirier, L. Rayeur-Klein, B. Jourdain, M. Barbaux, D. Andres, J. Aubry, M. Balland, L. Bedin, J. Bédon, R. Bégel, C. Bertrand, MO. Beurné, S. Boeuf, Y. Bombarde, M. Boulliat, D. Bourquin, JL. Chaudy, S. Chrisment, A. Cicolella-Filali, JF. Clasquin, M. Claude-Pitet, P. Claudon, G. Colin, G. Crouvisier, S. D'Alguerre, E. Del Génini, E. Demir, C. Deschaseaux, C. Drapp, F. Drevet, G. Dubois, C. Dufour, P. Dugravot, M. Emeraux, T. Euriat, A. Fève, K. Fleurentin, G. François, M. François, A. Gamet, F. Garcia, E. Garion, P. Georges, S. Giuranna, V. Grewis, K. Guellaff, A. Guihard, D. Harpin, D. Hueber, B. Huguenin, V. Jean, P. Jollet, C. Larrière, E. Lasseront, A. Laurent, B. Malivernay, C. Marchal, D. Marquaire, B. Marquis, JL. Martinet, D. Mathis, R. Michelet, D. Midon, B. Morel, P. Nardin, G. Nexon, M. Ozcelik, D. Pagelot, C. Paillard, D. Perrin, C. Petit, F. Piaget, F. Pisias, H. Poirat, S. Queyreyre, A. Rafiki, P. Retournard, N. Robert, V. Salvador, MC. Serieys, E. Sivadon, T. Soler, M. Thiébaut, JL. Thiéry, JL. Thomas, J. Thomas, O. Timotéo, J. Valsésia, C. Vauzelle, P. Vilmar, F. Virtel, C. Vitu, D. Vuillemin, C. Zeghmouli.

Excusé: Mesdames et Messieurs M. Fournier (pouvoir à Monsieur M. Heinrich), C. Adam (pouvoir à Monsieur D. Perrin), P. Babey-Foltzer (pouvoir à Madame C. Vauzelle), P. Casadevall (pouvoir à Monsieur B. Jourdain), B. Chevrier, R. Colin (pouvoir à Monsieur S. Giuranna), T. Gaillot (suppléé par Madame K. Fleurentin), A. Gambrelle (pouvoir à Monsieur T. Soler), B. Gille (pouvoir à Monsieur M. Barbaux), N. Humbert (pouvoir à Monsieur J. Thomas), E. Jacoté (suppléé par Monsieur D. Vuillemin), G. Jeandel-Jeanpierre (pouvoir à Madame E. Lasseront), A. Labat (pouvoir à Madame C. Drapp), D. Lagarde (suppléé à Monsieur V. Salvador), B. Laurent (pouvoir à Monsieur F. Dulot), JN. Lombard (pouvoir à Monsieur G. Colin), N. Mougel (pouvoir à Madame E. Del Génini), A. Remy (pouvoir à Monsieur P. Nardin).

Absents: Messieurs D. Micard, C. Pierre, JP. Poirot, P. Remy.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Frédéric DULOT

L'approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2021 est ajournée au Conseil Communautaire du 28 juin 2021.

SANS OBSERVATION

1 - Communication de décisions

19 hattings of tall is some of stiller or

1/1 - Décisions du Président

En vertu de la délibération prise par les Conseils Communautaires du 16 juillet 2020 et 15 février 2021, autorisant Monsieur le Président à traiter les affaires prises conformément aux dispositions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à :

⇒ A l'établissement de marchés :

- Avec la Société ZAPF pour la réalisation de travaux assurant la construction d'un local de stockage au stade situé sur la Commune de Charmois l'Orgueilleux pour un montant de 8,940 € HT.
- Avec la Société VOSGES CHARPENTE pour la réalisation de travaux de réfection de toiture sur le stade municipal situé sur la Commune de Vincey pour un montant de 9.864,89 € HT.
- Avec la Société BODET pour l'installation d'un tableau de marque au stade Sayer situé sur la Commune de Capavenir Vosges pour un montant de 4.115 € HT.
- Avec la Société HUBER TECHNOLOGY pour la fourniture de matériel pour la réparation du dégrilleur de la station d'épuration de Arches pour un montant de 4.603,90 € HT.
- Avec la Société MENG pour la réhabilitation des postes de relevage de Pouxeux et Xertigny pour un montant total de 12.961 € HT (Pouxeux : 7.139 € HT / Xertigny : 5.822 € HT).
- Avec la Société VEOLIA pour la réparation du poste de refoulement de Jeuxey pour un montant de 5.600 € HT.
- Avec l'Entreprise HOUILLON REMY pour des travaux de dévoiement d'une canalisation de refoulement à l'échangeur Epinal-Jeuxey pour un montant de 17.644 € HT.
- Avec la Société COLAS pour la réalisation d'un branchement d'assainissement sur la Commune de Chavelot pour un montant de 4.398,60 € HT.
- Avec la Société ROLLOT pour le déplacement de l'ensemble des appareils de musculation dans le cadre des travaux de réhabilitation du gymnase Lapicque à Epinal pour un montant de 9.840 € HT.
- Avec la Société TL SYSTEMES pour un contrat de maintenance et infogérance de l'autocommutateur de la Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Epinal pour une période d'un an pour un montant annuel de 750 € HT.

- Avec les Entreprises CLAUDE DIDIER MENUISERIE, FRANCESCONI, PASCAL GOURY et BATY ELEC pour la réhabilitation de l'aile ouest des vestiaires du stade de La Colombière à Epinal pour un montant en plus-value de + 3.462,28 € HT portant le nouveau montant du marché à 308.271,51 € HT.
- Avec la Société CITEOS pour un avenant n°1 au marché public de travaux de réalisation de l'éclairage public Zone Inova 3000 allées n°7 et 8 à Capavenir Vosges pour un montant en plus-value de 2.219 € HT portant le nouveau montant du marché à 56.008,50 € HT.
- Avec la Société MONKEY FACTORY pour le développement d'un compte mobilité pour un montant de 98.875 € HT.
- Avec le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Déchets Ménagers de la Région d'Epinal pour la collecte des déchets non ménagers des équipements communautaires pour un montant de 87.436,18 € pour l'année 2021.
- Avec le Bureau d'Etude EGIS pour une mission de maîtrise d'œuvre pour l'abandon du réservoir sur tour avant création d'une unité de traitement et de pompage de l'eau potable à Vincey pour un montant de 7.515 € HT.
- Avec le Prestataire EINDEN pour le renouvellement du contrat de maintenance annuel du logiciel EPHOTO DAM de la Bibliothèque Multimédia Intercommunale d'Epinal pour un montant annuel de 1.007,91 € HT.
- Avec la Société RAY SAS pour des travaux de renouvellement et renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement rue Gilbert à Epinal pour un montant de 37.870 € HT.
- Avec la Société BERGER LEVRAULT pour deux contrats de maintenance pour le fonctionnement des progiciels RH pour un montant annuel de 15.276,78 € HT.
- Avec la Société VERITAS pour un marché Santé et Protection de la Santé dans le cadre des travaux de construction du parcours d'eaux vives à Epinal pour un montant de 6.006 € HT.
- Avec l'Entreprise STPI pour le remplacement du réseau AEP rue du Patis et rue du Pâquis à Moriville pour un montant de 21.870,10 € HT.
- ⇒ A la conclusion et à la révision du louage de choses :
- Pour une convention de mise à disposition à titre gratuit par le SICOVAD de composteurs collectifs sur le site de la Crèche « Coccinelle » à Charmes.
- Pour un avenant n°1 à la convention d'occupation précaire et révocable du domaine public des locaux de la Capitainerie au Port d'Epinal à titre gratuit.

⇒ A l'acceptation d'indemnités de sinistres :

- Pour une indemnité d'un montant de 3.037,50 € à Monsieur Claude SACHOT, versé directement par la SMACL Assurances à Monsieur Claude SACHOT, dans le cadre d'un sinistre causé par la chute d'un arbre le long du Canal des Vosges sur la Commune de Uzemain.

⇒ A la sollicitation de subventions :

- Auprès du Conseil Départemental des Vosges, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est au titre de :
- * L'Enseignement du 3ème Cycle et les Classes à Horaires Aménagés Musique CHAM) et Théâtre (CHAT) Collège dispensé par le Conservatoire à Rayonnement Départemental Gautierd'Epinal pour l'année 2021;
- * La saison culturelle 2020-2021;
- * Les investissements du Conservatoire à Rayonnement Départemental Gautier-d'Epinal pour l'année 2021 ;
- * De l'aide au fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Départemental Gautier-d'Epinal pour l'année 2021;
- * De ORCHETRE A L'ECOLE pour l'année 2021.
- Auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour la réalisation de l'étude pour la mise en place de la compétence GEMAPI sur le bassin versant de la Moselle Amont.
- Auprès du Conseil Départemental des Vosges, de la Région Grand Est et de la Préfecture des Vosges pour l'opération de rénovation du gymnase de La Vôge les Bains.

⇒ A l'adhésion et renouvellement d'adhésion à des associations :

- Avec l'Association AMORCE pour une cotisation 2021 pour un montant de 1.154 €.

⇒ A la cession de biens :

- Pour la cession d'un véhicule accidenté sur la base de la valeur à dire d'expert à la SMACL ASSURANCES pour un montant de 14.000 € HT.
- Pour la cession d'un véhicule DACIA DUSTER à Monsieur David GRANDCLAUDON pour un montant de 600 € HT.

⇒ Pour l'octroi d'un mandat spécial :

- A Monsieur Michel HEINRICH, Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, pour la prise en charge des frais de déplacement réalisé par voie ferroviaire et correspondant à un aller-retour en train SNCF dans le cadre d'une visite de l'Ecole MELIES à Orly le 10 mars 2021 pour un montant total de 263,70 € TTC.

AFFAIRES GÉNÉRALES

2 - Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique Le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) avec l'Etat, la Région Grand Est, le Département des Vosges, le Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges et la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers. ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

AFFAIRES FINANCIÈRES

3-0 - Désignation d'un Président de séance

Le Conseil Communautaire a désigné un Président de séance pour le vote du Budget Général et des budgets annexes Eau Régie, Eau DSP, Assainissement Régie et Assainissement DSP du Compte Administratif 2020. ÉLU Á L'UNANIMITÉ M. Roger ALEMANI

3 - Compte administratif 2020

Le Conseil Communautaire a approuvé les comptes administratifs 2020 des budgets suivants :

Monsieur Michel HEINRICH ne participe pas au vote

3/1 - Budget Général

3/2 - Budget annexe Eau Régie

3/3 - Budget annexe Eau DSP

3/4 - Budget annexe Assainissement Régie 3/5 - Budget annexe Assainissement DSP ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

4 - Compte de gestion 2020

Le Conseil Communautaire a approuvé les comptes de gestion 2020 des budgets suivants :

4/1 - Budget Général

4/2 - Budget annexe Eau Régie

4/3 - Budget annexe Eau DSP

4/4 - Budget annexe Assainissement Régie

4/5 - Budget annexe Assainissement DSP

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

5 - Affectation du résultat 2020

Le Conseil Communautaire a affecté le résultat de l'exercice 2020 sur le budget général et les budgets annexes de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

5/1 - Budget Général

5/2 - Budget annexe Eau Régie

5/3 - Budget annexe Eau DSP

5/4 - Budget annexe Assainissement Régie

5/5 - Budget annexe Assainissement DSP

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

6 - Budget Primitif 2021

Le Conseil Communautaire a approuvé le budget primitif 2021 de la Communauté d'Agglomération :

6/1 - Budget Général

6/2 - Budget annexe Scènes-Vosges

6/3 - Budget annexe Transport

6/4 - Budget annexe Réseau Haut Débit

6/5 - Budget annexe Locations Commerciales

6/6 - Budget annexe Zones Economiques

6/7 - Budget annexe Zone Hermitage

6/8 - Budget annexe Zone Economique Xertipôle

6/9 - Budget annexe Eau Régie

6/10 - Budget annexe Eau DSP

6/11 - Budget annexe Assainissement Régie

6/12 - Budget annexe Assainissement DSP

7 - Taux d'imposition

Le Conseil Communautaire a fixé pour l'année 2021, les taux portés au cadre II de l'état 1259 de la notification des taux d'imposition.

8 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le Conseil Communautaire a fixé les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

ADOPTÉ AVEC 9 ABSTENTIONS

Mmes et MM. Régine BEGEL, Patrick CASADEVALL, Robert COLIN, Benoît JOURDAIN, Stéphane GIURANNA, Dominique PAGELOT, Christophe PETIT,

Fabrice PISIAS et Afafe RAFIKI

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ADOPTÉ AVEC UNE VOIX CONTRE

Monsieur Patrick CASADEVALL ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

ADOPTÉ AVEC 7 VOIX CONTRES ET 20 ABSTENTIONS

<u>Contres</u>: Mmes et MM. Régine BEGEL, Patrick CASADEVALL, Robert COLIN, Benoît JOURDAIN, Stéphane GIURANNA, Christophe PETIT et Afafe RAFIKI

Abstentions: Mmes et MM. AUBRY, **Jacques** Michel BALLAND, Claude BERTRAND, BOMBARDE, Martine BOULLIAT, Jean-Luc CHAUDY, Emre DEMIR, Carole DUFOUR, Karine FLEURENTIN, Cédric HAXAIRE, Christine MARCHAL, Dominique MARQUAIRE, Dominique PAGELOT, Françoise PIAGET, Fabrice PISIAS, Sandrine QUEYREYRE, Philippe RETOURNARD, Jean-Louis

THOMAS, Oreste TIMOTEO et

Jérôme VALSESIA

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

9 - Exonération de la contribution au versement mobilité Le Conseil Communautaire a approuvé l'exonération de la contribution au versement mobilité de l'association départementale d'aide à la personne, aux personnes âgées et aux personnes handicapées des Vosges (ADAVIE).

10 - Attribution de fonds de concours

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'un fonds de concours au profit des Communes suivantes :

10/1 - Commune de Dignonville ;

10/2 - Commune de Frizon;

10/3 - Commune de Jarménil;

10/4 - Commune de Mazeley :

10/5 - Commune de Uzemain.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

11 - Pépinière d'entreprises

Le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer avec la SA Epinal-Golbey Développement une convention de soutien aux plans d'affaires 2020 à hauteur de 54.882 €. ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ Monsieur Benoît JOURDAIN ne participe pas au vote

12 - Réseau de collectivités favorisant l'accueil des tournages en Grand Est

Le Conseil Communautaire a approuvé la convention cadre 2021-2023 et son annexe financière avec la Région Grand Est et l'agence culturelle Grand Est visant un partenariat permettant la facilitation de l'accueil de tournage sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la mise en place d'actions commune de promotion du territoire auprès des professionnels et d'un abondement financier de la Communauté d'Agglomération d'Epinal en faveur du Fonds régional dédié au soutien de la production audiovisuelle et cinématographique décliné dans le cadre d'un avenant financier à hauteur de 22.000 € pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

13 - Aides Economiques

13/1 - SAS BOUGEL TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'une aide correspondant à un taux de 10,11 % sur une base de dépenses éligibles de 312.900 € HT plafonnée à 30.000 € au profit de la SAS BOUGEL TRAVAUX PUBLICS sise 6 rue des Jardins à Chantraine.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

13/2 - SARL CEDIEVE

Le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'une aide d'un montant de 1.887 €, correspondant à un taux d'intervention de 24 % sur un montant de dépenses éligibles de 7.864 € HT au profit de la SARL CEDIEVE sise 86 rue d'Alsace à Thaon-les-Vosges.

MOBILITES

14 - Festival Rues et Compagnie 2021

Le Conseil Communautaire a approuvé avec la Ville d'Epinal une convention de partenariat pour la prise en charge de la campagne d'affichage de l'édition 2021 du Festival Rues et Compagnie sur cinq bus du réseau de transport de la Communauté d'Agglomération pour un montant total de 3.250 € HT.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

15 - Avenant n°4 au contrat de DSP - Création de la ligne n°8 du réseau urbain Imagine

Le Conseil Communautaire a approuvé l'avenant n°4 au contrat de Délégation de Service Public relatif à la création de la ligne n°8 du réseau urbain Imagine et à l'intégration du matériel de Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs supplémentaire et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°4 correspondant.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

16 - Création d'un service de location de vélos électriques en libre-service

Le Conseil Communautaire a approuvé la création d'un service de vélos à assistance électrique en libre-service et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché de fournitures avec le titulaire désigné par la Commission d'Appel d'Offres. ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

17 - Création du Comité des Partenaires de la Communauté d'Agglomération d'Epinal

Le Conseil Communautaire a approuvé la création du Comité des partenaires, prévue par la Loi d'Orientation des Mobilités, rassemblant les partenaires institutionnels, les représentants des employeurs et du secteur économique, des représentants des habitants et des usagers des services de mobilité.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

HABITAT

18 - Avenant n°2 - OPAH-RU du centre-ville d'Epinal

Le Conseil Communautaire a approuvé l'avenant n°2 à la convention d'OPAH-RU 2018-2023 du centre-ville d'Epinal et son annexe relatifs à la mobilisation des financements expérimentaux de l'ANAH ouverts par la délibération 2020-25 du 17 juin 2020, au financement expérimental de 2 projets d'implantation d'ascenseurs et à l'ajustement de la répartition des différents objectifs et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant correspondant.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

19 - Expérimentation « Reconquête du Bâti en Milieu Rural »

Le Conseil Communautaire a approuvé une convention tripartite précisant les engagements réciproques de la Préfecture des Vosges, de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et des Communes candidates à l'accompagnement proposé au titre de l'expérimentation « Reconquête du Bâti en Milieu Rural » et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

20 - Convention de Projet Friche Bihr Uriménil

Le Conseil Communautaire a autorisé une convention de projet avec l'Etablissement Public Foncier Grand Est et la Commune d'Uriménil pour la requalification de la friche Bihr et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

21 - Programme petites villes de demain

Le Conseil Communautaire a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'adhésion au programme « Bourgs-centres-Petites villes de demain » avec l'Etat, les Communes de Charmes, La Vôge les Bains et Xertigny, le Conseil Régional Grand Est et le Conseil Départemental des Vosges visant à mobiliser les moyens de l'agglomération aux côtés des communes pour la définition de leurs projets et leur mise en œuvre.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

DEVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

22 - Plan Climat Air Energie Territorial

Le Conseil Communautaire a approuvé le programme d'action qui sera menée de 2021 à 2026 du Plan Climat Air Energie Territorial.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

EQUIPEMENT CULTURELS ET SPORTIFS

23 - Réseau Grand Est

Dans le cadre du Réseau Grand Est, le Conseil Communautaire a approuvé la convention de partenariat entre les conservatoires de Strasbourg, Colmar, Epinal, Mulhouse et Nancy et d'autoriser le dépôt d'une demande d'agrément commune auprès du Ministère de la Culture concernant la Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur - option Musique.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

24 - Tarifs du Conservatoire Gautier-d'Epinal pour l'année scolaire 2021/2022

Le Conseil Communautaire s'est prononcé sur les tarifs du Conservatoire Gautier-d'Epinal pour l'année scolaire 2021/2022.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

EAU ET ASSAINISSEMENT

25 - Règlement du service eaux pluviales urbaines Le Conseil Communautaire a approuvé le règlement du service eaux pluviales urbaines.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

26 - Délégation de l'exploitation des services eau potable Le Conseil Communautaire a approuvé la demande de délégation de l'exploitation des services eau potable de la Commune de Jarménil.

27 - Avenant n°4 à la délégation de service public d'eau potable de l'ex syndicat des eaux de la région de Nomexy Le Conseil Communautaire a approuvé, avec la Société VEOLIA, l'avenant n°4 à la délégation de service public d'eau potable de l'ex-syndicat des eaux de la région de Nomexy relatif à une modification du plan prévisionnel de renouvellement et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant correspondant.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

28 - Avenant n°5 à la délégation de service public assainissement pour l'exploitation de la station d'épuration d'Uxegney

Le Conseil Communautaire a approuvé, avec la Société SUEZ, l'avenant n°5 à la délégation de service public assainissement pour l'exploitation de la station d'épuration d'Uxegney relatif à une prolongation de la durée de 2 ans de la délégation et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant correspondant.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

29 - Commissions DSP Eau et DSP Assainissement

Le Conseil Communautaire a précisé que le Président des Commissions de Délégation de Service Public Eau et Assainissement invitera le Maire de chaque Commune concernée par des travaux à participer à ces Commissions. ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

GEMAPI ET COURS D'EAU

30 - Convention de partenariat avec la Fédération de Pêche Le Conseil Communautaire a approuvé, avec la Fédération de Pêche des Vosges, une convention de partenariat pour le financement de travaux relatif à la réalisation de chantier éducatif en rivière pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique sur les Communes de Jeuxey, Archettes, Vaxoncourt et Charmes pour un montant de 4.200 €.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

31 - Conseil de Développement

31/1 - Association de Coordination Nationale des Conseils de Développement

Le Conseil Communautaire a approuvé l'adhésion à l'Association de Coordination Nationale des Conseils de Développement.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

31/2 - Remboursement de frais

Le Conseil Communautaire a approuvé le remboursement des frais de la plateforme numérique utilisée pour les visioconférences du Conseil de Développement, pour un montant mensuel de 16,79 € TTC.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

32 - Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) à Epinal

Dans le cadre du programme « Au Cœur des Territoires », le Conseil Communautaire a approuvé le contrat territorial pluriannuel concernant la création d'un HUB de compétences à Epinal signé entre le Conservatoire National des Arts et Métiers, la Ville d'Epinal, la Communauté d'Agglomération d'Epinal, la Préfecture de Région Grand Est, le Conseil Régional Grand Est et la Banque des Territoires.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

Golbey, le 13 avril 2021, Le Président,

Michel HEINRICH